

Communiqué de presse

Le 29 décembre 2015

HSBC France Communication Pilier 2 – Exigence minimale en Fonds Propres

A l'issue du *Supervisory Review and Evaluation Process* (SREP), la Banque centrale européenne (BCE) a fixé le niveau d'exigence minimale de fonds propres CET1 pour HSBC France au titre du Pilier 2.

HSBC France devra respecter un ratio CET1 consolidé minimum (incluant les exigences au titre du Pilier 1 et du coussin de conservation des fonds propres) d'au moins 10 % au 1er janvier 2016.

Le ratio CET1 de HSBC France au 30 juin 2015 était de 14,5%.

Contact presse : Sophie Ricord, tél 01.40.70.33.05 ; sophie.ricord@hsbc.fr

Note aux éditeurs

HSBC en France

HSBC France a rejoint le Groupe HSBC en 2000 et a adopté la marque HSBC en novembre 2005. Le siège de HSBC France est situé à Paris. Avec près de 400 points de vente sur le territoire national et près de 10 000 salariés, HSBC en France développe des activités de banque universelle auprès de clientèles de particuliers et d'entreprises.

Le Groupe HSBC

HSBC Holdings plc, maison mère du Groupe HSBC créé en 1865, a son siège situé à Londres. Le Groupe sert des clients dans le monde entier au travers de plus de 6 100 implantations réparties dans 72 pays et territoires en Asie, Europe, Asie, Amérique du Nord et latine, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Avec 2 549 milliards USD d'actifs au 30 septembre 2015, HSBC est l'un des premiers groupes de services bancaires et financiers au monde.

Ce communiqué de presse est diffusé par

HSBC France

Siège social :
103, avenue des Champs Elysées
75 008 Paris
site internet : www.hsbc.fr

